



États financiers intermédiaires résumés non-vérifiés

Troisième trimestre terminé le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été vérifiés par les vérificateurs externes de la compagnie.

Les Métaux Canadiens Inc.
État de la situation financière intermédiaire résumé
(Non-vérifié)
(en dollars canadiens)

Au 30 avril, 2013
\$

ACTIF

Courant

Encaisse	78,035
Autres débiteurs <i>[note 6]</i>	32,912
Frais payés d'avance	847
	111,794

Non courant

Actifs d'exploration et d'évaluation <i>[note 7]</i>	53,557
Immobilisations corporelles <i>[note 8]</i>	4,318
	57,875

TOTAL DE L'ACTIF

169,669

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Courant

Comptes créditeurs et frais courus	90,561
	90,561

Total du passif

90,561

CAPITAUX PROPRES

Capital social <i>[note 9]</i>	396,064
Options <i>[note 10]</i>	53,146
Déficit	(370,102)
	79,108

Total des capitaux propres

79,108

TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES

169,669

Hypothèse de la continuité d'exploitation *[note 2]*

Au nom du conseil d'administration

/s/ David Vincent Directeur

/s/ Stéphane Leblanc Directeur

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Les Métaux Canadiens Inc.
État du résultat global intermédiaire résumé
(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 30 avril, 2013 \$	Période de 256 jours terminée le 30 avril, 2013 \$
Dépenses		
Frais généraux et d'administration <i>[note 12]</i>	(174,875)	(356,387)
Frais d'exploration généraux, net de crédits miniers	(3,791)	(13,715)
Perte nette avant impôt	(178,666)	(370,102)
Charge d'impôt différé	-	-
Perte nette et résultat global de la période	(178,666)	(370,102)
Perte nette de base et diluée par action <i>[note 11]</i>	(0.01)	(0.04)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Les Métaux Canadiens Inc.
État des variations des capitaux propres intermédiaire résumé
(Non-vérifié)

Pour la période de 256 jours terminée le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires	Capital social \$	Options \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 17 août 2012					
Perte nette et résultat global de la période	-	-	-	(370,102)	(370,102)
	-	-	-	(370,102)	(370,102)
Emission d'actions par placements privés <i>[note 9]</i>	10,941,414	362,264	-	-	362,264
Bons de souscriptions <i>[note 9]</i>	-	-	-	-	-
Frais d'émissions d'actions <i>[note 9]</i>	-	(4,000)	-	-	(4,000)
Emission de bons aux courtiers (note 9)	-	-	-	-	-
Emission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières <i>[note 9]</i>	1,800,000	37,800	-	-	37,800
Paievements à base d'actions <i>(note 10)</i>	-	-	53,146	-	53,146
	12,741,414	396,064	53,146	-	449,210
Solde au 30 avril, 2013	12,741,414	396,064	53,146	(370,102)	79,108

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Les Métaux Canadiens Inc.
Tableau des flux de trésorerie intermédiaire résumé
(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 30 avril, 2013 \$	Période de 256 jours terminée le 30 avril, 2013 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette de la période	(178,666)	(370,102)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 8]	425	779
Charge d'impôt différé	-	-
Paiements à base d'actions [note 10]	53,146	53,146
	<u>(125,095)</u>	<u>(316,177)</u>
Variation des éléments hors caisse du fond de roulement		
Autres débiteurs	(970)	(22,320)
Frais payés d'avance	1,270	(847)
Comptes créditeurs et frais courus	28,811	90,561
	<u>29,111</u>	<u>67,394</u>
Flux de trésoreries liés aux activités d'exploitation	<u>29,111</u>	<u>67,394</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation	-	(26,350)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(5,096)
	<u>-</u>	<u>(31,446)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>-</u>	<u>(31,446)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de capital social par placements privés [note 9]	-	362,264
Frais d'émission d'actions [note 9]	-	(4,000)
	<u>-</u>	<u>358,264</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>358,264</u>
Variation nette de l'encaisse	<u>(95,984)</u>	<u>78,035</u>
Encaisse au début de la période	174,019	-
	<u>78,035</u>	<u>78,035</u>
Encaisse à la fin de la période	<u>78,035</u>	<u>78,035</u>
Information additionnelle sur les opérations hors caisse		
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation par l'émission d'actions	-	37,800
Crédits d'impôt remboursables en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation	-	10,593

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

1 NATURE DES ACTIVITÉS

Les Métaux Canadiens Inc. (ci-après la « Société ») se spécialisent dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. La Société a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 17 août 2012. L'adresse du siège social, qui est aussi l'établissement principal, est le 1940, rue Cuveillier, bureau 3, Montréal (Québec), Canada. La Société se spécialise dans l'exploration de l'or dans des sites miniers situés dans la région de Matagami (Québec), Canada.

2 CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers intermédiaires résumés ci-joints ont été établis sur la base de l'hypothèse de la continuité d'exploitation, qui considère que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal des affaires. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation.

La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions qui jettent un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, de la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation. Ces états financiers intermédiaires résumés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2013, la Société a enregistré une perte nette \$178,666 et un déficit accumulé de \$370,103. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses objectifs en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'effectuer le paiement de ses frais généraux et d'administration. Au 30 avril 2013, la Société disposait d'un fonds de roulement de \$21,233, en considérant l'encaisse de \$78,035. La direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations et engagements de la Société. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres. Étant donné que la Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières et les frais d'exploration reportés enferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement, la Société n'a pas généré de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. La récupération du coût des actifs d'exploration et d'évaluation, et des autres actifs corporels et incorporels, est sujette à certaines conditions : la découverte de réserves économiquement recouvrables, la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation, le développement, la construction et ultimement, la cession de ces actifs. Au cours de la période terminée le 30 avril 2013, la Société n'a pas complété de placements privés pour financer ses travaux d'exploration et son fonds de roulement. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

3 GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers intermédiaires résumés de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables dans la préparation d'états financiers intermédiaires, conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Ces états financiers intermédiaires résumés non-vérifiés doivent être lus conjointement avec les états financiers vérifiés intermédiaires et notes afférentes de la période initiale de 167 jours terminée le 31 janvier 2013. Les méthodes et principes comptables appliqués dans ces états financiers intermédiaires résumés non-vérifiés sont

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

identiques à ceux appliqués et publiés, dans les états financiers intermédiaires vérifiés de la période initiale de 167 jours terminée le 31 janvier 2013.

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

La fin d'exercice de la Société est le 31 juillet. Les principes comptables appliqués dans ces états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour la période de 256 jours terminée le 30 avril 2013 ont été préparés et sont basés sur les IFRS publiés et en vigueur au 25 juin 2013, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé ces états financiers.

4 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires résumés sont résumées ci-après.

Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la base du coût historique.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle.

Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers intermédiaires résumés, de nouvelles normes, modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et sur les modifications et les interprétations, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société, est fournie ci-après. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

L'IASB vise à remplacer intégralement IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39) par IFRS 9. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015. Les chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. De plus, en novembre 2012, l'IASB a publié un exposé-sondage visant à apporter des modifications limitées au modèle de classement des actifs financiers d'IFRS 9 afin de traiter des questions d'application. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers. La direction ne prévoit

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

cependant pas adopter IFRS 9 avant que tous les chapitres du projet de remplacement aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à titre prospectif aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. La direction examine actuellement ses méthodologies d'évaluation en vue de se conformer aux nouvelles exigences et n'a pas encore terminé son évaluation de leur incidence sur les états financiers de la Société.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, si applicable.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé en résultat net.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. La variation nette de la juste valeur est comptabilisée en autres éléments du résultat global et est présentée dans la réserve intitulée Autres éléments du résultat global, dans les capitaux propres. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit (ou la perte) cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net dans les produits financiers ou charges financières et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global, le cas échéant. L'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif est comptabilisé en résultat dans les produits financiers.

Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, le cas échéant.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles, le cas échéant.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes fournisseurs et les frais courus.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières, le cas échéant.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Crédits d'impôt remboursables

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur les mines. Ces crédits d'impôt ont été imputés en réduction des frais d'exploration engagés.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt et de droits remboursables liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont capitalisés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, la Société n'a pas débuté de campagne d'exploration et ne fait qu'établir les principes qui vont gérer la comptabilisation de ses dépenses d'exploration et d'évaluation et de ses actifs d'exploration et d'évaluation.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. La période d'amortissement est la suivante :

- Équipement informatique - Durée d'utilité 3 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat lors de la décomptabilisation de l'élément.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Si des événements ou changement de circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne plus être recouvrable, l'actif ou l'unité génératrice de revenus sont l'objet de test de dépréciation.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables, compte tenu du fait que les activités de la Société sont au stade de l'exploration et de l'évaluation, et qu'ils sont capitalisés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation lorsqu'ils sont engagés. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Au 30 avril 2013, la Société n'avait aucun litige et donc aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers intermédiaires résumés.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels. Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour la Société. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers intermédiaires résumés puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigibles comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers intermédiaires résumés. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à la juste valeur à la date où l'entente est complétée.

Unités de placements

Les sommes provenant d'unités de placements sont allouées entre les actions et les bons de souscriptions en utilisant la méthode résiduelle. Un montant est d'abord alloué aux actions selon le prix coté des actions existantes au moment de l'émission et tout solde est alors alloué aux bons de souscriptions.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges non réalisées liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription, le cas échéant.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours.

Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Pour les transactions effectuées avec des membres apparentés à la Société et avec des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du compte Options dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du compte Bons de souscriptions dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au compte Options, sont transférées au capital social.

Lorsque des options expirent, le solde du compte Options pour ces options, est transféré au compte Surplus d'apport.

Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. Au sein de la Société, le président et le conseil d'administration ont conjointement la responsabilité d'affecter des ressources aux secteurs opérationnels et d'évaluer leur performance.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

5 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Aucune dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation n'a été constatée au 30 avril 2013.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

6 AUTRES DÉBITEURS

	30 avril, 2013 \$
Taxe sur les produits et services à recevoir	22,319
Crédits d'impôts remboursables	10,593
	<u>32,912</u>

7 ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (E&E)

Les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés sont composés de droits miniers acquis à 100%, et se détaillent comme suit:

	Propriété Massicote					Total \$
	BLOCS					
	"A" \$	"B" \$	"C" \$	"D" \$	"E" \$	
Propriétés minières						
Solde au 17 août, 2012	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	8,669	4,217	7,029	11,559	6,326	37,800
Solde au 30 avril, 2013	8,669	4,217	7,029	11,559	6,326	37,800
Dépenses d'exploration et d'évaluation						
Solde au 17 août 2012	-	-	-	-	-	-
Acquisitions (a)	6,061	2,899	5,006	7,904	4,480	26,350
Crédits d'impôts et de droits remboursables (b)	(2,436)	(1,165)	(2,012)	(3,178)	(1,802)	(10,593)
Solde au 30 avril, 2013	3,625	1,734	2,994	4,726	2,678	15,757
TOTAL ACTIFS E&E	12,294	5,951	10,023	16,285	9,004	53,557

- (a) Projets au stade de l'exploration, de l'évaluation et de la mise en valeur. Des travaux de prospection et de géologie ont été menés à l'égard de la propriété en rapport avec la production d'un rapport NI-43101.
- (b) Ce montant est estimé en fonction des lois fiscales en vigueur en date de l'état de la situation financière.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

Propriété Massicotte

Au 31 août 2012, la Société a conclu deux ententes pour l'acquisition de propriétés:

La première entente a été conclue avec une société privée pour l'acquisition de 81 droits miniers composant le bloc "E" situés dans la région de Matagami, province de Québec. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 300,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions et de ces droits miniers, au coût ajusté pour une contrepartie de \$6,300. De plus, le vendeur aura droit à un revenu net d'affinage de 2%, advenant la production commerciale; advenant cette situation, la Société aura l'option de racheter du vendeur, 1% de la redevance pour une considération monétaire de \$500,000 payable au vendeur.

La seconde entente a été conclue avec deux sociétés privées et un particulier pour l'acquisition de 403 droits miniers composant les blocs "A,B,C,D" situés dans la région de Matagami, province de Québec. Le bloc "A" comprends 111 claims, le bloc "B" 54 claims, le bloc "C" 90 claims et le bloc "D" comprends 148 claims. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 1,500,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions et de ces droits miniers, au coût ajusté pour une contrepartie de \$31,500. De plus, le vendeur aura droit à un revenu net d'affinage de 2% advenant la production commerciale; advenant cette situation, la Société aura l'option de racheter du vendeur, 1% de la redevance pour une considération monétaire de \$1,000,000 payable au vendeur.

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement informatique \$
Valeur comptable brute	
Solde 17 août 2012	-
Acquisition	5,096
Solde 30 avril 2013	5,096
Amortissement et dépréciation cumulés	
Solde 17 août 2012	-
Acquisition	779
Solde 30 avril 2013	779
Valeur comptable au 30 avril 2013	4,317

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

9 CAPITAUX PROPRES

Capital social

Le capital social de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

- a) Au cours de la période, la Société a procédé aux placements privés suivants:
- (i) Le 30 août 2012, la Société a procédé à un placement privé auprès des fondateurs de la Société. La Société a complété un premier placement privé de \$25,264 en émettant un total de 4,201,414 actions en conformité avec les exigences réglementaires. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscriptions.
 - (ii) Le 19 décembre 2012, la Société a complété un placement privé au montant de \$337,000 en mettant un total de 6,740,000 actions au prix de \$0.05 l'action en conformité avec les exigences réglementaires. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscription. Des frais d'émission d'actions de \$4,000 ont été réduits du compte capital social de la société.
- (b) Le 31 août 2012, la Société a procédé à l'acquisition de droits miniers par la conclusion de deux ententes:
- (i) La première entente a été conclue avec une société privée pour l'acquisition de 81 droits miniers. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 300,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions remisent au prix de \$0.021 pour une somme totale de \$6,300, en conformité avec la réglementation en vigueur. Aucun bons de souscriptions n'a été émis en rapport avec cette émission d'actions.
 - (iii) La seconde entente a été conclue avec deux sociétés privées et un particulier pour l'acquisition de 403 droits miniers. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre \$1,500,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions remisent au prix de \$0.021 pour une somme totale de \$31,500, en conformité avec la réglementation en vigueur. Aucun bons de souscription n'a été émis en rapport avec cette émission d'actions.
- (c) Le 30 avril 2013, la Société a déposé un prospectus dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne. La Société offre un minimum de 4,666,667 unités et un maximum de 10,666,667 unités au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit brut d'un minimum de \$700,000 et d'un maximum de \$1,600,000. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription faisant partie d'une unité permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de \$0,25 pendant une période de dix-huit (18) mois.

Les frais estimatifs relatifs au placement sont estimés à \$125,000, excluant la commission du placeur pour compte estimée à 8 % du produit brut qui sera tiré du placement. Outre cette commission, le placeur pour

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

compte recevra des bons de souscription d'actions ordinaires qui lui permettront d'acheter le nombre d'actions ordinaires correspondant à 8 % du nombre d'actions ordinaires émises aux termes du prospectus dans le cadre du placement.

Si la clôture n'a pas lieu à l'égard du nombre minimal de 4,666,667 unités (\$700,000) au plus tard le 30 juillet 2013, tous les fonds de souscription seront rendus aux souscripteurs, aussitôt que possible par la suite.

Bons de souscriptions

Au 30 avril 2013, la Société n'avait pas de bons de souscription émis et en circulation.

10 PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lesquels les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le conseil d'administration a l'autorité pour déterminer les termes et conditions rattachés à l'émission d'options. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'option d'achat d'actions à nombre variable auquel souscrit la Société est de 10% des actions émises au moment de l'émission des options, avec une période d'amortissement pouvant aller jusqu'à 18 mois, à la discrétion du conseil d'administration. La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. Le nombre d'options allouées à un bénéficiaire est déterminé par le conseil d'administration.

Le prix d'exercice des options émises en vertu du présent régime est fixé par le conseil d'administration au moment de l'émission et ne peut être moins que la valeur au marché par action le jour précédent l'émission. La durée d'une option ne pourra excéder cinq ans à partir de sa date d'émission. Les options sont non transférable et peuvent être exercées selon les conditions du régime lorsque le bénéficiaire qui est administrateur, directeur, employé ou consultant cesse d'occuper ses fonctions, selon les termes du régime d'option de la Société.

Au cours de la période, les changements au nombre d'options et leur prix d'exercice moyen sont comme suit :

Options	30 avril 2013	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde – début de période	-	-
Attribuées (a)	750,000	0.10
Exercées	-	-
Solde fin de période	750,000	0.10
Options exerçables – fin de période	750,000	0.10

- (a) Le 21 février 2013, la Société a octroyé 750,000 actions ordinaires à des dirigeants et administrateurs. Les options émises sont attribuées le jour de l'octroi, selon le régime d'options en vigueur. Les options émises sont exerçables au prix de \$0.10 l'action. La juste valeur de ces options a été déterminée à \$53,146 en utilisant le modèle d'évaluation du prix d'option Black-

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

Scholes et les hypothèses suivantes : le prix de l'action estimé au moment de l'octroi des options est de \$0.10, rendement de dividende attendu de 0%, volatilité de 100%, rendement des obligations 1.45%, espérance de vie de 5 ans.

- (b) Compte tenu que le prix d'exercice des options émises est inférieur au prix d'émission au prospectus, les actions pouvant être émises ne pourront être négociées librement pour une période de trois ans.

Au 30 avril 2013, la Société avait les options suivantes en circulation :

Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Options octroyées	Nombre d'options exerçables	Durée de vie restantes (années)
20 février 2018	\$0.10	750,000	750,000	4.81
	\$0.10	750,000	750,000	4.81

11 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat dilué par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscriptions, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscriptions en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentés aux notes 9 et 10.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire au cours de l'exercice.

	Période de trois mois terminée le 30 avril, 2013 \$	Période de 256 jours terminée le 30 avril, 2013 \$
Perte nette de la période	178,666	370,102
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaire	12,741,414	9,247,298
Perte de base et diluée par action ordinaire	(0.01)	(0.04)

Il n'y a eu aucune autre transaction concernant les actions ordinaires entre la date de présentation de l'information financière et la date d'approbation des états financiers intermédiaires résumés.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

12 FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

	Période de trois mois terminée le 30 avril, 2013 \$	Période de 256 jours terminée le 30 avril, 2013 \$
Dépenses de bureau et loyer	13,584	25,409
Frais de consultation et de gestion	48,468	116,512
Rémunération à base d'actions	53,146	53,146
Honoraires professionnels	11,590	20,068
Dépenses de compagnie publique	32,429	115,908
Amortissements des immobilisations corporelles	425	779
Développement des affaires	15,233	24,565
Autres dépenses	-	-
	<u>174,875</u>	<u>356,387</u>

13 TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

Les principaux dirigeants de la Société sont administrateurs et les officiers sénior de la Société. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Période de trois mois terminée le 30 avril, 2013 \$	Période de 256 jours terminée le 30 avril, 2013 \$
Honoraires de gestion	39,955	108,000
Paiements à base d'actions	53,146	53,146
	<u>93,101</u>	<u>161,146</u>

Hors du cours normal des affaires, des sociétés contrôlées par des dirigeants et administrateurs, ont participé à un placement privé pour une considération totale de \$25,264.

Au 31 août 2012, des droits miniers ont été acquis d'une société contrôlée par un administrateur, pour une contrepartie de 600,000 actions ordinaires évaluées à \$12,600. Cette évaluation est basée sur le nombre d'actions et sur le prix demandé pour un transfert similaire de propriété acquise par la Société, lors d'une transaction qui a eu lieu le même jour avec une partie à distance (achat du bloc "E").

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

14 POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux propriétaires de la société mère.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour la période en cours est présenté à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration. Au cours de la période, il n'y a pas eu de placements accréditifs.

La Société détermine le montant du capital requis proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut être amené à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre de nouvelles actions ou à vendre des actifs afin de réduire la dette.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant la période courante.

15 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

	30 avril, 2013	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Catégories d'actifs et de passifs financiers		
Actifs financiers		
Encaisse	78,035	78,035
Autres débiteurs	33,759	33,759
	<u>111,794</u>	<u>111,794</u>
Passifs financiers au coût amorti		
Comptes créditeurs et frais courus	<u>90,561</u>	<u>90,561</u>

La valeur comptable de l'encaisse et des comptes créditeurs et frais courus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et 256 jours terminées le 30 avril 2013

(en dollars canadiens)

16 RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché et le risque de liquidité.

La Société gère les risques à partir de son siège social, en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de la Société en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

a) Sensibilité au risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	30 avril, 2013
	\$
Encaisse	78,035
Autres débiteurs	<u>33,759</u>
Valeur comptable	<u>111,794</u>

Le risque de crédit de l'encaisse et de l'encaisse - compte en fidéicommiss est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente et une firme d'avocats reconnue.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

b) Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses acquisitions de droits miniers, ses frais d'exploration et ses besoins en fonds de roulement au moyen d'un financement privé et de l'émission de capital-actions. Les comptes créditeurs et frais courus présentent des échéances contractuelles en deçà de douze mois.